

Pourquoi voter aux élections professionnelles?

- ✓ Pour que l'administration ne soit pas seule à décider des sujets qui ont un impact sur les conditions de travail des agent.es et de nos publics
- ✓ Pour indiquer à l'administration que les agent.es souhaitent que leurs voix soient portées et être acteurs.trices des changements mis en œuvre par l'administration
- ✓ Pour donner une légitimité aux organisations syndicales pour défendre les droits des agent.es, le service public et les visions métiers
- ✓ Pour que les organisations syndicales soient en position de négocier davantage de droits pour les agent.es, et d'intervenir auprès de l'administration quand un.e agent.e se retrouve en difficulté

CONTACTEZ-NOUS

SNEPAP-FSU

✉ 12-14 rue Charles Fourier – 75013 PARIS

☎ Tél : 06.43.17.25.05

✉ Mail : snepap@fsu.fr

*Pensez à nous rejoindre sur internet
et sur les réseaux sociaux*

<http://snepap.fsu.fr>



Le SNEPAP-FSU



LE SYNDICAT

- Pourquoi voter aux élections professionnelles ?
- Pourquoi se syndiquer ?
- Pourquoi adhérer au SNEPAP-FSU?



POURQUOI ADHERER A UN SYNDICAT ?

Chacun d'entre nous fait ce choix pour des raisons qui lui sont propres :

- Sentiment d'isolement professionnel ; souhait de rencontrer d'autres professionnels, besoin de confronter sa pratique professionnelle, d'échanger avec des pairs sur sa pratique et son vécu professionnels
- Besoin de protection et de support technique quant à ses droits individuels et à la gestion de sa carrière ;
- Envie d'avoir des informations sur l'actualité syndicale
- Envie de s'inscrire dans une vision métier et d'agir sur l'évolution générale de son métier ; de participer à une réflexion collective sur les missions, la justice
- Besoin de faire partager la réalité de son quotidien professionnel et l'intérêt sociétal de ses missions, auprès des acteurs institutionnels et de la société civile
- Souhait de pouvoir prendre part à des formations (offre importante de formation par le biais de la FSU et son centre de formation)
- Envie de contribuer et de soutenir l'action syndicale par le biais de sa cotisation
- Envie de pouvoir prendre la parole (statut spécial, devoir de réserve), de défendre les droits et les missions des agent.es dans le cadre des instances de dialogue social

Pourquoi choisir le SNEPAP-FSU ?

- **Le SNEPAP-FSU s'investit depuis 1958 tant pour la défense des droits des agents que pour la vision des métiers**
- Le SNEPAP-FSU est la 1ère OS à avoir milité pour la **création des SPIP autonome**, et aspire aujourd'hui à ce qu'il soit **doté de greffe**
- **Le SNEPAP-FSU défend une vision humaniste de la Justice** et œuvre pour un renversement du prisme sécuritaire au sein de l'administration pénitentiaire. Les questions de sécurité ne doivent pas être réglées au détriment des valeurs des droits de l'Homme. **Le SNEPAP-FSU milite pour des conditions de vie dignes de détention.**
- Le SNEPAP-FSU milite pour que **la peine de prison soit l'exception** et pour une véritable reconnaissance de la peine de probation.
Le SNEPAP-FSU milite pour **le**
- **Décloisonnement de l'administration pénitentiaire** : intervention du droit commun, des autres ministères (éducation nationale, santé)
- Le SNEPAP-FSU **défend le service public et milite contre les délégations massives des fonctions au privé et au secteur associatif.** Pour que l'exécution des peines et la probation soient reconnues missions régaliennes
- Un syndicat qui a **à cœur de s'inscrire dans une logique multi-catégorielle et qui défend la pluridisciplinarité**, loin des visions corporatistes

- **Le SNEPAP-FSU soutient l'élargissement du champ de compétence et d'intervention des personnels de surveillance**, au surveillant-acteur, surveillant-référent
- **Seule OS représentative de l'ensemble de la filière insertion probation**, le SNEPAP-FSU est la seule OS à militer pour que la filière IP ne soit pas rattachée à la filière sociale, mais soit reconnue pour son expertise propre, notamment sur le versant criminologique
- Seule OS à militer pour **l'élaboration d'une méthodologie d'intervention**, afin que l'évaluation RBR et les prises en charge soient davantage structurées, fondées sur les recherches internationales sur la prévention de la récidive
- Le SNEPAP-FSU **défend une vision de l'accompagnement des PPSMJ basée sur l'entretien motivationnel et les CCP** favorisant respect, confiance, responsabilisation et accompagnement au changement des usagers.
- **Le SNEPAP-FSU s'associe aux combats sociétaux menés par la FSU** (égalité femmes/hommes, défense des retraites, promotion des services publics, lutte contre les violences et les discriminations, lutte contre les changements climatiques)
- **Le SNEPAP-FSU participe activement au développement de l'Action Sociale** afin d'améliorer des conditions de vie des agents et de leur famille.



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN